



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N° 181

14/07/2023

Désolé pour ce laps de temps entre 2 agendas, mais l'activité était très dense ces derniers mois

Bonnes vacances à tous

Pour lire l'Agenda, cliquez [ici](#)

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

• EPRD 2023 : Quels avenir pour les EHPAD ?

Une fois n'est pas coutume, la newsletter va servir de tremplin à ma pensée actuelle. **Jamais depuis que je travaille dans le secteur des Ehpads (1996), j'ai connu des situations financières si dégradées.** En effet, pour tous ceux qui se servent de l'EPRD comme véritable outil de projections financières, nous **avons prévu des trajectoires budgétaires fortement négatives sur 2023** et des tendances dans le temps identiques si rien n'est modifié en profondeur.

Les causes sont multiples et malheureusement pas uniquement conjoncturelles. **Nous pouvons citer parmi les principales raisons :**

- Hausse du coût de l'énergie, non compensée comme indiqué par le Gouvernement, par un bouclier tarifaire qui a été souvent remplacé par un amortisseur conjoncturel, bien loin des promesses. Ainsi, nous avons pu constater sur un certain nombre de structures que la facture des 2 premiers mois 2023, étaient égales à la consommation de l'année 2022 ! Ces surcoûts suivant la taille peuvent peser très vite **40 000 à 100 000 €.**
- Impact de l'inflation avec des coûts qui ont augmenté de 6% en moyenne hors énergie, tandis que l'alimentation pouvait bondir jusqu'à 15%
- Hausse des taux d'intérêt pour les taux variables et notamment tous les emprunts de type PLS et PLA indexé sur le Livret A
- Hausse du SMIC de près de 10% depuis le 1^{er} janvier 2022
- Sur la fonction publique, augmentation de 5% des salaires depuis le 1^{er} juillet 2022
- Sur les autres conventions collectives, augmentation de la valeur du point, de l'ancienneté également

- Constat de la rareté du personnel soignant ayant 2 grandes conséquences, un recours à l'intérim massif pour garantir la continuité de soins et une forte augmentation des salaires pour les nouvelles recrues mais également des personnels en poste pour les conserver

Dans le même temps, nos enveloppes soins annoncent une augmentation de +2.06% pour 2023, et les enveloppes hébergement et dépendance évoluent différemment suivant les départements mais toujours en dessous des évolutions de charges subies par les gestionnaires.

Notre constat est identique partout : Avant la crise sanitaire, les produits de tarification absorbaient une grande partie des charges (plus de 90 à 95%), tandis que dorénavant, la part des produits de tarification ne cesse de diminuer en pourcentage et le reste à charge n'est plus couvert et laisse place à des déficits importants.

Des problèmes de trésorerie sont attendus dès 2023 dans les EHPAD et de manière massive sur le cycle de l'EPRD 2023-2029 où les pérennités seraient même engagées.

Il est urgent de se plonger dans cette problématique pour trouver des solutions à court terme et faire face à ce nouveau défi.

Peut-être que cela passera par :

- Une mise en place d'un tarif différencié en hébergement (avec en réflexion des habilitations partielle à l'aide sociale ou un niveau de plafonnement aide sociale < et > à 50% pour avoir un tarif « libre »
- Se diriger vers un tarif plafond
- Indexer le tarif hébergement sur l'inflation
- Une mutualisation des Ehpads
- Des arrêtés tarifaires qui arrivent en début d'année qui permettront aux établissements d'avoir un an de plan de redressement et non pas 6 mois dont 2 mois d'été
- Une modification des systèmes de tarification
- Une exonération de charges patronales sur le secteur EHPAD
- Une mise en place d'une convention unique sur le secteur âgée pour mettre fin au coût de l'absentéisme dans des secteurs comme le public qui doivent payer l'agent absent, son remplaçant et une assurance pour obtenir un « bout » de remboursement
- Une réinvention de l'EHPAD ou un substitut à l'EHPAD
- ...

Des groupes de travail réfléchissent en ce moment à certaines de ces pistes, à suivre

- **M22 explication sur le nouveau plan comptable M22 du 01/01/2023**

Une instruction interministérielle publiée le 30 juin détaille la mise à jour du plan comptable M22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics au 1er janvier 2023. Cette mise à jour doit notamment faciliter l'intégration des mesures du Ségur de la santé et la réforme de la tarification des structures du secteur du domicile

[Lien](#) : voir pages 22 à 178

• **Rapport annuel de la CNSA**

La CNSA vient de publier la 14ème édition des « Chiffres clés de l'aide à l'autonomie ». En 2023, la CNSA a consacré 38,6 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap (contre 35,4 milliards d'euros en 2022).

Quelques chiffres des ESMS du secteur « personnes âgées » :

- En 2022, 614 608 places pour personnes âgées dépendantes, tout type d'hébergement confondu, sont disponibles dans 7 467 Ehpad.
- L'âge médian d'un résident à l'entrée en Ehpad en 2019 s'élève à **88 ans**.
- Le prix médian d'une chambre seule en hébergement permanent en Ehpad est **de 2 043 €/mois en 2020** (prix hébergement + tarif dépendance GIR 5-6).

ACTUALITES OUTILS et IDEES NOUVELLES

• **ANAP et webinaire**

Dans un contexte d'incertitude et de fluctuation des prix de l'énergie, l'Anap vous accompagne pour optimiser vos achats et élargir votre mix énergétique. Le 7 septembre des experts du Resah et de l'Anap font le point avec vous sur les bonnes pratiques et stratégies à adopter pour vos achats d'énergie.

A la clé :

- Des conseils opérationnels pour s'adapter aux fluctuations du marché.
- Des idées concrètes pour réduire vos consommations et votre empreinte écologique.

[S'inscrire](#)

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

• **Evaluations et la programmation continue**

Dans cette période très complexe, les évaluations externes se multiplient. N'oubliez pas pour ceux qui sont encore loin dans la programmation de regarder et de demander vos codes à la plateforme [Synaé](#).

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

• **Fin de la TVA dans le secteur public : attention danger**

N'oublions pas que par 3 arrêts successifs en date des 9 et 23 juin 2022, la Cour administrative d'appel de Toulouse a estimé que les prestations d'hébergement et d'assistance à la dépendance fournies par des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) **ne sont pas soumises à la TVA** (CAA de Toulouse, arrêt du 9 juin 2022, n° 21TL21862 et arrêts du 23 juin 2022, n° 21TL21878 et 21TL21882).

Cette série de décisions entraîne de lourdes conséquences en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de taxe sur les salaires (TS).

Sauf que pour le moment, cela n'a pas été appliqué partout et dans cette période de crise, cela rajouterait encore une difficulté aux Ehpad publics à suivre.

ACTUALITES DU CABINET

Suite aux difficultés observées et aux différentes demandes, il a été décidé de lancer 2 nouvelles formations sur le second semestre 2023 :

1) **Se préparer à la nouvelle évaluation : 1 jour sur site**

- ✓ ½ journée : matin : Présentation du nouveau référentiel, Décryptage de la nouvelle méthodologie et information sur le déroulement d'une évaluation
- ✓ ½ journée après-midi : Réalisation d'une autoévaluation sur un ou plusieurs des chapitres du référentiel (Gouvernance, Traceur ciblé...).

Venez profiter de la vision d'un évaluateur pour mettre en place votre démarche d'autoévaluation et appréhender de manière efficiente la programmation de l'évaluation.

2) **Maîtriser tous les rouages de l'EPRD dans un environnement contraint : 2 jours en groupe (novembre-décembre 2023 à Toulouse).**

- ✓ 1^{er} jour : rappel des fondamentaux et préconisations pratico pratiques des outils à mettre en place pour poser une stratégie financière et de pérennité
 - ✓ 2^e jour : En petits groupes, analyse d'EPRD (onglet par onglet) : quels messages est donné et quels pistes mettre en place : échanges en groupe puis échanges avec la salle et l'animateur
- Les EPRD peuvent être ceux des personnes s'inscrivant à la formation sur la base du volontariat**

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

• **ANAP : Un outil pour fidéliser et mesurer la satisfaction des salariés**

L'Anap a publié un nouveau kit pour accompagner les établissements dans leur stratégie pour attirer, fidéliser et mesurer la satisfaction des salariés. Le kit comprend :

- Un autodiagnostic en ligne afin de cartographier la situation de chaque structure et d'identifier les différentes attentes des professionnels ;
- 4 fiches pratiques accompagnées d'outils opérationnels :
 1. Faire rayonner sa marque employeur
 2. Optimiser son recrutement
 3. Soigner l'accueil et l'intégration
 4. Bâtir une politique de fidélisation des équipes
- Un panorama des solutions existantes pour mesurer la satisfaction des salariés ;
- Des témoignages vidéo de professionnels du secteur.

Par ailleurs, l'Anap organise une webconférence sur le sujet le jeudi 19 octobre 2023 à 13h.

Lien vers le [KIT](#)

ACTUALITES USAGERS ET AMELIORATION PRISE EN CHARGE

- **Le Conseil de la CNSA formule 26 propositions pour une fin de vie digne et apaisée et un accompagnement de qualité**

Le Conseil de la CNSA a présenté ses 26 propositions sur la fin de vie à Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé. Il a par ailleurs alerté une nouvelle fois sur l'urgence d'agir face aux difficultés du secteur médico-social, en particulier de l'aide à domicile dans un contexte d'inflation et de difficultés de recrutement [Consulter les 26 propositions \(docx, 789 Ko\)](#).

- **Ergothérapeute : la délégation de prescription prend forme**

Alors que [le 28 avril 2022 paraissait un décret](#) encadrant la délégation de prescription des ergothérapeutes, la liste des matériels n'étaient pas définis. L'[arrêté du 12 juin 2023](#) précise la liste de ces aides techniques et matériels.

- **Augmentations des fonctionnaires : des conséquences sur tous les ESSMS ?**

Un décret portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation a été [publié](#) le 29 juin.

Ce décret revalorise les traitements en augmentant la valeur du point d'indice de la fonction publique (les trois versants) de 1,5 % à compter du 1^{er} juillet 2023. Cette augmentation majore donc la valeur annuelle du traitement afférent à l'indice 100 en la portant de 5 820,04 € à 5 907,34 € à compter du 1^{er} juillet. L'ensemble des agents publics, fonctionnaires comme contractuels, pourront en bénéficier. De plus, le décret attribue des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 367 à 418 au 1^{er} juillet 2023. Concrètement, les grilles des derniers échelons des catégories C et B rémunérés au minimum de traitement seront modifiées via un ajout de 0 à 9 points à compter du 1^{er} juillet 2023. Par ailleurs, le décret attribue 5 points d'indice majoré pour tous les agents publics à compter du 1^{er} janvier 2024. Cela correspond à une augmentation mensuelle brute d'environ 24/25€.

Mais en forte tension sur le secteur RH, à chaque augmentation d'une convention collective, les autres secteurs doivent souvent s'aligner pour ne pas perdre leurs propres salariés.

AGENDA NATIONAL

- **Assises nationales des Ehpad les 12 et 13/09/2023**

Lieu : à la Maison de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor, 75 005 Paris

Inscription et programme

AGENDA OCCITANIE

- **Congrès « Age 3 et Handicap » le Jeudi 30 novembre 2023 à Toulouse**

S'adressant aux Ehpad et aux structures accueillant des personnes âgées dépendantes, Age 3 prévoit 5 congrès en France de septembre à décembre 2023. Ces éditions auront pour thème : "La grande démission - Tous touchés ?"

Lieu : Diagora Labège, 150 Rue Pierre Gilles de Gennes, 31 670 Labège

- **Congrès de l'animation et de l'accompagnement en gérontologie et de l'AD-PA les 20 et 21/11/2023**

Lieu : Corum, Place Charles de Gaulle, 34 000 Montpellier

[Informations et inscriptions](#)

- **Cyril Dechegne Consulting à Toulouse ouvre une nouvelle formation au catalogue à partir de septembre 2023 :**

Se préparer à son évaluation : Objectif : Grâce à la vision d'un évaluateur, venez rendre efficient votre évaluation en préparant votre autoévaluation. Durée : 1 journée

Résultat : Maîtrise pour la gouvernance et ses équipes de la plateforme Synaé et autoévaluation réalisée sur site en suivant sur 1 ou 2 chapitres pour s'habituer à ce mode de questionnement.

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site et ce [lien](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter](#) le site).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter](#) le site).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site).

Informations au 04 68 52 22 22

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **3ème Congrès de la Société de gérontologie de Bordeaux et du sud-ouest les 28 et 29/09/2023**

Thème: "Gériatrie-gérontologie: réflexion et innovation".

Lieu : Institut des métiers de la santé, avenue du Haut Lévêque, 33 604 Pessac

[Inscription et programme](#)

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

Evaluateur Externe

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 -

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud-ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription » ou aller directement sur le [site internet](#)